

Interview de Jacques F. Poos: les groupes politiques au Parlement européen (Sanem, 16 avril 2004)

Source: Interview de Jacques F. Poos / JACQUES F. POOS, Étienne Deschamps, prise de vue : Alexandre Germain.- Sanem: CVCE [Prod.], 16.04.2004. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:02:56, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_jacques_f_poos_les_groupes_politiques_au_parlement_europeen_sanem_16_avril_2004-fr-1958549c-f60c-4026-be45-d66423f8cdc6.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Interview de Jacques F. Poos: les groupes politiques au Parlement européen (Sanem, 16 avril 2004)

[Étienne Deschamps] On a déjà un petit peu évoqué l'action des groupes politiques. Comment les choses, très concrètement, se déroulent-elles? L'action des groupes politiques au sein du Parlement? Quel est le poids effectif ou relatif des différents groupes politiques et donc des balances, des jeux d'influence, de pouvoir entre les groupes politiques, en l'occurrence il se fait qu'il y a deux grands groupes politiques qui dominent un petit peu les débats, comment les choses s'organisent-elles au sein de l'Assemblée?

[Jacques F. Poos] La constitution des groupes politiques au Parlement européen préfigure un peu les partis politiques transnationaux européens. Ils jouent un rôle énorme, pas relatif, mais énorme. Ce sont eux qui disciplinent le fonctionnement de cet ensemble disparate de 732 députés, à partir du 1er mai prochain, qui serait un chaos complet s'il n'y avait pas cette discipline imposée du point de vue des groupes et aussi des groupes entre eux pour régler les présidences de commissions, le nombre de membres du Bureau et tout ça, et aussi les textes. Donc, un énorme travail de préparation se réalise au niveau des groupes politiques, qui ont une fonction d'intégration. Là aussi, il y a des députés qui viennent avec des cultures et des niveaux de formation et de compétences tout à fait différents. Le président du groupe joue un rôle essentiel, avec son Bureau, pour essayer d'expliquer, d'arriver à une position commune qui sera alors développée en plénière. Et chaque groupe désigne un coordinateur pour chaque commission. C'est aussi une fonction non connue à l'extérieur. Un coordinateur, c'est quoi? C'est un député européen chargé par son groupe politique de négocier la matière Transports avec ses collègues coordinateurs des autres groupes politiques pour l'adoption de tous les textes concernant le transport. Et ça vaut pour toutes les autres commissions. Il a un réel pouvoir puisqu'il peut revenir dans son groupe et essayer de vendre un compromis qu'il a négocié avec ses collègues des autres partis.